

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV SECURITY
ARRETEE AU 30/06/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2011 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 30-06-2011 à raison de 37,30% dans des liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-06-2011, tels qu'annexés au présent avis.

Le commissaire aux comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

**SICAV SECURITY
BILAN ARRETE au 30-06-2011
(exprimé en dinar Tunisien)**

		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIF				
AC1 - Portefeuille titres		848 581	1 180 920	950 165
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	248 595	563 786	306 324
Obligations et valeurs assimilées	3.2	599 986	617 134	643 841
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		504 038	319 920	308 208
Placements monétaires	3.4	270 827	311 176	301 210
Disponibilités		233 211	8 744	6 998
Total Actif		1 352 619	1 500 840	1 258 373
PASSIF				
PA1 - Opérateurs créateurs		957	2 015	1 335
PA2 - Autres créateurs divers		236	371	326
Total Passif		1 193	2 386	1 661
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3.6	1 332 500	1 474 615	1 228 167
CP2 - Sommes distribuables		18 927	23 839	28 546
Sommes distribuables des exercices antérieurs		65	70	56
Sommes distribuables de l'exercice		18 862	23 769	28 490
Actif Net		1 351 427	1 498 454	1 256 713
Total Passif et Actif Net		1 352 619	1 500 840	1 258 373

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-04-2011 au 30-06-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-04- 11 au 30-06- 11	Période du 01-01- 11 au 30-06- 11	Période du 01-04- 10 au 30-06- 10	Période du 01-01- 10 au 30-06- 10	Exercice clos le 31-12- 10
PR1	Revenus du portefeuille titres	3.3	9 393	18 409	19 460	25 265
-	Dividendes		2 335	4 324	13 315	13 534
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 058	14 085	6 145	11 950
PR2	Revenus des placements monétaires	3.5	873	1 873	2 669	4 740
-	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 266	20 281	22 130	30 005
CH1	Charges de gestion des placements	3.7	-2 865	-5 810	-4 601	-8 159
-	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		7 401	14 471	17 529	21 846
CH2	Autres charges	3.8	-282	-600	-442	-764
-	RESULTAT D'EXPLOITATION		7 120	13 872	17 087	21 081
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		5 119	4 991	2 554	2 688
-	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		12 239	18 862	19 641	23 769
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-5 119	-4 991	-2 554	-2 688
-	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		2 996	-52 881	33 428	40 494
	Frais de négociation		-18	-174	0	0
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		2 836	20 896	0	0
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		12 934	-18 286	50 514	61 575
						124 180

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-04-2011 au 30-06-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-04-11 au 30-06-11	Période du 01-01-11 au 30-06-11	Période du 01-04-10 au 30-06-10	Période du 01-01-10 au 30-06-10	Exercice clos le 31-12-10
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	12 934	-18 286	50 514	61 575	124 181
Résultat d'exploitation	7 120	13 872	17 087	21 081	31 838
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	2 996	-52 881	33 428	40 494	-125 207
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	2 836	20 896	0	0	218 915
Frais de négociation de titres	-18	-174	0	0	-1 367
AN2 - Distribution de dividendes	0	-23 163	-29 145	-29 145	-29 145
AN3 - Transactions sur le capital	368 163	136 164	224 670	247 967	-56 379
a / Souscriptions	371 968	456 990	1 039 035	1 307 605	1 766 826
Capital	378 394	462 234	998 497	1 255 805	1 672 362
Régularisation des sommes non distribuables	-11 601	-12 371	25 341	29 602	63 854
Régularisation des sommes distribuables	5 175	7 127	15 197	22 198	30 609
b / Rachats	-3 805	-320 826	-814 365	-1 059 638	-1 823 205
Capital	-3 931	-316 024	-779 165	-1 014 274	-1 707 938
Régularisation des sommes non distribuables	164,	2 653	-22 276	-26 114	-81 555
Régularisation des sommes distribuables	-38	-7 455	-12 924	-19 251	-33 713
Variation de l'actif net	381 097	94 714	246 039	280 397	38 656
AN4 - Actif net					
Début de période	970 330	1 256 713	1 252 414	1 218 057	1 218 057
Fin de période	1 351 427	1 351 427	1 498 454	1 498 454	1 256 713
AN5 - Nombre d'actions					
Début de période	61 851	75 970	79 775	78 313	78 313
Fin de période	84 963	84 963	94 220	94 220	75 970
Valeur liquidative	15,906	15,906	15,904	15,904	16,542
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	5,57%	-3,18%	14,65%	9,32%	8,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2011

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2011 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30-06-2011 un montant de 248 595 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2011	% de l'actif net
Premier marché				
ADWYA	12 647	61 736	115 423	8,54%
BT	4 804	11 137	24 486	1,81%
MAGASIN GENERAL	2 300	5 521	24 815	1,84%
SFBT	175	6 181	19 773	1,46%
TPR	2 165	13 153	23 382	1,73%
TPR DA	300	897	1 439	0,11%
Ennakel Automobile	333	141	213	0,02%
TELNET HOLDING	2 000	21 400	16 616	1,23%
	570	3 306	4 699	0,35%
Second marché				
MONOPRIX	3 200	9 778	66 926	4,95%
MONOPRIX DA	1 600	6 519	43 966	3,25%
	1 600	3 259	22 960	1,70%
Titres OPCVM	648	67 655	66 246	4,90%
CAP OBLIG SICAV	648	67 655	66 246	4,90%
Total	16 495	139 169	248 595	18,40%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30-06-2011 un montant de 599 986 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2011	% de l'actif net
ATTIJARI Leasing	1 000	100 000	101 893	7,54%
AIL 2008	1 000	60 000	62 342	4,61%
ATL 2009/3	600	48 000	48 987	3,62%
ATL2006/1	500	20 000	20 046	1,48%
CHO COMPANY 2009	600	60 000	61 340	4,54%
CIL 2008/1	500	30 000	31 308	2,32%
TL 2007-1	400	16 000	16 424	1,22%
UIB 2009/1	500	47 500	49 626	3,67%
HL 2010/1	1 300	104 000	104 155	7,71%
CIL 2010/1	1 000	100 000	103 866	7,69%
TOTAL	7 400	585 500	599 986	44,40%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 393 TND pour la période allant du 01-04-2011 au 30-06-2011 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2011 au 30-06-2011	Période du 01-04-2010 au 30-06-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des actions (dividendes)	2 335	13 315	13 534
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7 058	6 145	27 410
Total	9 393	19 460	40 944

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-06-2011 à 270 827 TND et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2011	% de l'actif net
Placement à terme	270	270 000	270 827	20,04%
Total	270	270 000	270 827	20,04%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 873 TND pour la période allant du 01-04-2011 au 30-06-2011 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du deuxième trimestre 2011 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-2011 au 30-06-2011	Période du 01-04-2010 au 30-06-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des autres placements	873	2 669	9 860
Total	873	2 669	9 860

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 381 097 TND et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	368 840
Variation de la part Revenu	12 257
Variation de l'Actif Net	381 097

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 01-04-2011

Montant:	999 912
Nombre de titres:	61 851
Nombre d'actionnaires :	72

Souscriptions réalisées

Montant:	378 394
Nombre de titres émis:	23 355
Nombre d'actionnaires nouveaux :	1

Rachats effectués

Montant:	3 931
Nombre de titres rachetés:	243
Nombre d'actionnaires sortant:	2

Capital au 30-06-2011

Montant:	1 374 376 *
Nombre de titres:	84 963
Nombre d'actionnaires :	71

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2011. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2011 au 30-06-2011).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 374 376
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	-52 881
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	20 896
Frais de négociation	-174
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-9 718
Capital au 30-06-2011	1 332 500

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01-04-2011 au 30-06-2011 est de 2 865 TND.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.